



Concept Déclips

Accessible tout le temps, et pour tous !

DECLIPS® est une création Chêne Vert : une innovation certifiée NF Ameublement qui rend fixe et non permanent un meuble sous plan. Le mobilier devient évolutif, et conforme aux normes relatives à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Performant, DECLIPS® répond aux enjeux du vieillissement de la population, il autorise une position assise/debout pour tous.



Les + produit

- Non stigmatisant et réversible
- Rend le mobilier évolutif conforme, aux normes PMR
- Optimise l'espace de la salle de bain
- Facilite l'usage des personnes âgées et personnes en situation de handicap



Liste des produits certifiés sur www.meuble-qualite-certifie.fr

Descriptif technique

Concept Déclips

Doté d'une forte résistance à l'arrachement, le concept DECLIPS® n'engage aucun travaux de plomberie lors de sa mise en fonction et ne modifie pas le principe de rangement.

Le choix d'équipement ainsi que le positionnement de la robinetterie doivent permettre un usage complet du lavabo en position assise.

Système compatible avec de nombreuses gammes et configurations :

	Portes	Tiroirs	Plans	Vasques	Prof. plan
Infiniti	x	x	Tempo, Matrix, New Futura, Slim'R	Iris, Xao, Néo, Grafic	486,500, 545 (PMR)
Léden		x	Tempo, Slim'R	Néo, Grafic	486,500, 545 (PMR)
Odeya		x	Slim, Minéral, Quartz	Néo, Grafic, Vega	486

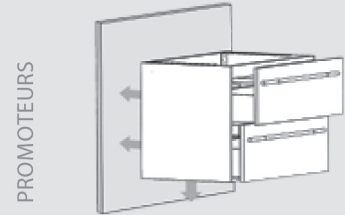


Nuancier façades

Gris Normandie mat	Cappuccino mat	Anthracite satin	Terracotta mat
Ebène	Châtaignier	Bois doré	Bois scandi
Noyer	Pin blanc	Bleu gris	
Moka brillant	Gris orange brillant	Blanc polaire brillant	

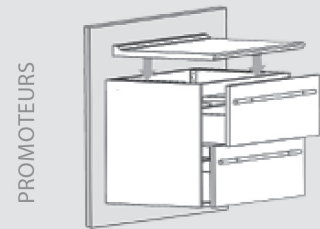
COMMENT ÇA MARCHE

ÉTAPE 1

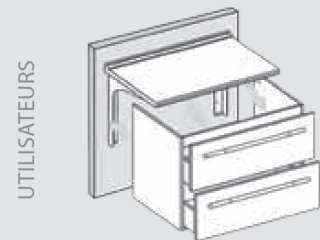


La pose du meuble sur la paroi est identique à celle d'un meuble traditionnel. La mise à niveau ainsi que la fixation sont faites grâce au concept Déclips. Pose avec ou sans piètement.

ÉTAPE 2



Le plan, conforme aux normes PMR, est posé sur le meuble et fixé directement au concept Déclips.



Il suffit de déconnecter le concept Déclips pour désolidariser le meuble du plan. Le meuble pourra retrouver sa position d'origine par l'opération inverse.

Règlementation habitat

Un chevauchement de l'espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour d'une largeur de 15 cm est autorisé sous la vasque du lave-mains ou du lavabo sous un évier.

